

A F A

Attestation Fédérale d'Assistant

Objectif

L'AFA permet de donner une reconnaissance à un jeune intéressé par l'enseignement pour aider et assister un enseignant diplômé à encadrer des séances de karaté et de ses disciplines associées dans un club affilié FFK, participer au fonctionnement du Club et participer à la préservation de la sécurité des pratiquants lors des séances.

Conditions d'accès à la formation

Pour s'inscrire à la formation, le candidat doit :

- Avoir au minimum la **ceinture marron** ;
- Etre âgé de **14 à 18 ans** ;
- Posséder au moins **deux licences FFKDA dont celle de l'année en cours**.

Tarif : 30 €

Organisation de la formation

La formation est organisée par votre Comité Départemental. Plusieurs formations AFA peuvent être organisées dans la même saison sportive par l'équipe de formation de l'Ecole Départementale de Formation.

Durée de la formation en présentiel : 8 heures

BC1	BC2	BC3
Enseignement et animation	Enseignement association et fédéral	Participation fédérale et citoyenne
4 heures	3 heures	1 heure

Évaluation et validation

Pour obtenir l'AFA, il n'y a pas d'épreuve certificative. Des épreuves formatives sont organisées tout au long de la formation lors des mises en situation pratique. L'AFA est délivrée par le Comité Départemental.

Orientation vers le DAF

Le titulaire de l'AFA ne bénéficie pas d'allègement de formation pour le DAF.